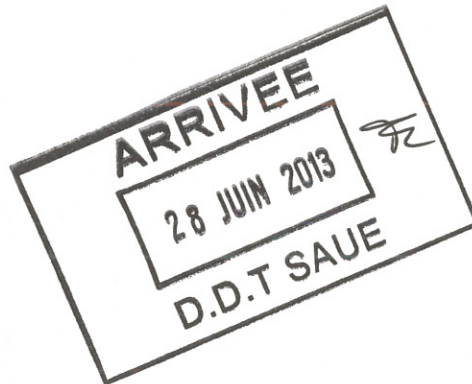


MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



GROUPEMENT DE GENDARMERIE
DÉPARTEMENTALE DE L'OISE



N° 18389 GEND/RGPIC/GGD60
du 23 juin 2013

*Le colonel BOGET,
commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Oise,
à Madame Marie BANÂTRE, direction départementale des territoires –
service de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie, 40 rue jean
Racine – BP 317 – 60021 BEAUVAIS Cedex.*

Objet : Collecte des informations en vue du « Porter à Connaissance » (PAC) dans le cadre de la révision d'un plan d'occupation des sols de Mareuil-sur-Ourq prescrit le 13 mars 2013.

Référence : Votre correspondance en date du 11 juin 2013.

Par correspondance citée en référence, vous sollicitez l'avis de la gendarmerie nationale au sujet de l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC) dans le cadre de la révision d'un plan d'occupation des sols de Mareuil-sur-Ourq prescrit le 13 mars 2013.

Aucune caserne de gendarmerie n'est implantée ou envisagée sur le territoire de cette commune et nous n'avons aucune observation à formuler concernant les servitudes d'utilité publique.

La gendarmerie n'étant pas impactée dans cette élaboration, il ne semble pas nécessaire de l'associer à l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC), mais elle se tient à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous paraîtrait utile.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

